



Conditions d'utilisation des données du modèle numérique de terrain de la mensuration officielle (MNT-MO) et du modèle numérique de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés

1.	Généralités	2
2.	Normes de référence	2
3.	Droits et propriété des données.....	2
4.	Commande et livraison des données	2
5.	Conditions d'utilisation des données	2
5.1	Rediffusion	2
5.2	Reproduction et Publication	3
6.	Tarifs	3
7.	Garantie et responsabilité.....	3
8.	Réserve d'utilisation.....	3
9.	Sanctions.....	3
10.	Bases légales	3

Version du 23.11.2004	Validation	Distribution	Classement
Nouvelle version	<i>Bealain Hum. Kypin</i>	Interne / Externe	8470

1. Généralités

Ce document indique les conditions d'utilisation du modèle numérique du terrain (MNT-MO) et du modèle numérique de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés de ces 2 modèles de base. Ces données sont délivrées par le Service de l'information sur le territoire (SIT) sur support informatique ou par accès direct.

2. Normes de référence

- 8470 Conditions d'utilisation des données du modèles numérique de terrain (MNT-MO) – du modèle numérique de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés;
- 8471 Tarif des données du modèles numérique de terrain (MNT-MO) – du modèle numérique de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés;
- 8472 Commande des données des modèles numériques de terrain de la mensuration officielle (MNT-MO) et de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés;
- 8449 Convention (régulant l'utilisation des données géoréférencées de l'ACV et des données propriété d'autres organismes que l'ACV par des mandataires des services de l'ACV);
- 8450 Justificatif (pour la diffusion de données à un mandataire).

3. Droits et propriété des données

Les données brutes du MNT-MO et du MNS ainsi que tous les droits restent propriété exclusive du SIT et de swisstopo. Pour les produits dérivés, tous les droits restent propriété exclusive du SIT.

4. Commande et livraison des données

Les données MNT-MO et MNS ainsi que leurs produits dérivés peuvent être commandés auprès du SIT au moyen du formulaire de commande suivant :

- 8472 Commande des données des modèles numériques de terrain de la mensuration officielle (MNT-MO) et de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés.

5. Conditions d'utilisation des données

Toute livraison des données du MNT-MO et du MNS ainsi que des produits dérivés doit être accompagnée des présentes conditions d'utilisation (norme 8470). La réception des données par l'utilisateur, vaut acceptation de ces conditions générales.

5.1 Rediffusion

La rediffusion des données du MNT-MO, MNS et de leurs dérivés à des tiers **est interdite**.

On entend par rediffusion, la livraison de données à un tiers, pour une utilisation qui n'est pas en relation avec le projet de l'utilisateur.

Pour les tiers exécutant un mandat cantonal (mandataires de l'ACV), la livraison des données est réalisée exclusivement par le SIT, selon le formulaire de commande (n° 8472), accompagné du justificatif (n°8450) signé par **le service mandant**. Dans ce cas, l'utilisation des données par le mandataire est régie par la convention (n° 8449) entre le SIT et le mandataire ACV.

5.2 Reproduction et publication

Une autorisation spéciale du SIT est nécessaire pour toutes reproductions et publications du MNT-MO, MNS ainsi que de leurs produits dérivés issus des données originales dont le tirage dépasse 100 exemplaires, au sens de l'Ordonnance fédérale sur la reproduction de données de la mensuration officielle (ORDMO) du 9 septembre 1998.

Sur toute restitution de données remise à des tiers ou publiée la mention « *MNT-MO / MNS, © YYYY¹ SIT* » doit figurer pour indiquer l'origine des données.

6. Tarifs

Le prix des différents produits et des prestations est indiqué dans la norme suivante :

8471 Tarif des données du modèles numérique de terrain de la mensuration officielle (MNT-MO) et de surface (MNS) ainsi que des produits dérivés.

7. Garantie et responsabilité

Pour des raisons techniques, le SIT et swisstopo ne peuvent pas garantir l'exactitude des données. Ils ne pourront pas être rendu responsables d'éventuels dégâts résultants de l'utilisation directe ou indirecte de ces données.

8. Réserve d'utilisation

Le SIT peut, en tout temps, restreindre ou refuser à l'utilisateur, l'autorisation d'utiliser les données du MNT-MO, MNS ainsi que des produits dérivés pour des motifs liés à une considération des intérêts coercitifs de la sécurité publique ou lorsque de nouvelles décisions touchant à la politique du SIT ne tolèrent plus une telle diffusion.

9. Sanctions

Celui qui, sciemment ou par négligence, ne respecte pas les conditions fixées pour la diffusion des données de la mensuration officielle est punissable de l'amende prévue à l'art. 11 de la loi du 23 mai 1972 sur le registre foncier, le cadastre et le système d'information sur le territoire.

10. Bases légales

Les dispositions des ordonnances sur la mensuration officielle (OMO) RS 211.432.2. et sur la reproduction des données de la mensuration officielle (ORDMO) RS 510.622 sont valables pour le modèle numérique de terrain MNT-MO et le modèle numérique de surface MNS.

¹ Année de la réalisation